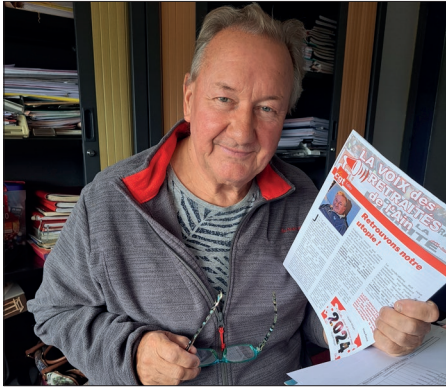


# LA VOIX des RETRAITÉS de l'Ain

la cgt

n° 45 - Juillet 2024

la cgt Edito



Pas facile de rédiger un édito dans la période que nous vivons, surtout avec ces dernières semaines qui ont été intenses... Pourtant, malgré ce contexte difficile, nous avons souhaité faire ce journal avant les « grandes vacances » pour nous permettre de vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes vacances.

Ce journal paraîtra certainement avant le deuxième tour des élections et comme beaucoup, nous sommes inquiets des résultats de ce scrutin.

Notre pays a été éprouvé par sept années de libéralisme. Une des premières conséquences est le mal vivre et l'injustice sociale que cela a provoqué et qui aujourd'hui, se répercute sur le plan électoral.

Nous syndiqués et syndicalistes,

## La période est HISTORIQUE !!!

sommes depuis longtemps en mesure d'annoncer que beaucoup de situations sont dangereuses pour la démocratie et pour la société... Depuis plusieurs années nous déplorons la désertification des services publics (surtout en milieu rural), la fracture numérique, la santé, le pouvoir d'achat, les transports, l'énergie, la baisse des pensions (directement impactée par l'inflation).

De nombreuses contestations auraient dû alerter nos gouvernants sur le malaise des français et leur mécontentement (gilets jaunes, grande mobilisation contre la réforme des retraites, l'inflation, l'attente de l'augmentation des salaires et pensions...).

Notre organisation a pris ses responsabilités dans cette période, parce qu'un syndicat n'est pas neutre. Tous les jours nos syndiqués et nos militants sont confrontés à des décisions sociétales inappropriées, des mesures gouvernementales qui ne privilégient qu'une partie de la population et à ce titre, nous ne pouvions rester MUET face à la détresse, face

à la souffrance des personnes qui nous entourent. Certains disent que VOTER ne sert à rien, qu'on ne peut rien faire, ni rien changer, ceci est faux. En Démocratie, il est encore prouvé en cette période, que le vote peut modifier le cours de l'histoire...

Nous avons la responsabilité de mettre le cap sur l'harmonie des êtres humains entre eux, parce que la question du vivre ensemble est centrale. **Le Vivre Ensemble n'est pas qu'un slogan.**

Notre force à nous les retraités, c'est d'agir où nous vivons sur notre territoire. Notre force c'est les valeurs que nous portons, renforcées par nos convictions et notre histoire. Les retraités sont dans la lutte et mobilisés, nous le prouvons régulièrement.

Oui, la période est historiquement grave. Albert CAMUS écrivait «*Faites attention, quand une démocratie est malade, le fascisme vient à son chevet, mais ce n'est pas pour prendre de ses nouvelles*». A méditer sans aucun doute....

Bonnes vacances  
Yves PERRET



Syndique toi !

Je rejoins le syndicalisme Retraités  
Je me syndique à l'USR-CGT

NOM > \_\_\_\_\_ Prénom > \_\_\_\_\_

Adresse > \_\_\_\_\_

Code postal > \_\_\_\_\_ Ville > \_\_\_\_\_

Branche professionnelle d'origine > \_\_\_\_\_

Tél. (facultatif) > \_\_\_\_\_

A envoyer à : l'USR CGT AIN - 3 imp. Alfred CHANUT - BP92 - 01000 BOURG EN BRESSE



## UN SURSAUT DE L'HISTOIRE COLONIALE

**L**a situation actuelle vient raviver les traumatismes du passé sur cette terre qui a subi la spoliation d'une politique de « colonie de peuplement ». En effet, le 24 septembre 1853, sur ordre de Napoléon III, la France prend officiellement possession de la Nouvelle-Calédonie et organise une colonie de peuplement qui traumatise le peuple KANAK.

Plusieurs décisions des gouvernements français mettent à mal la sérénité des habitants et créent des tensions.

En 1972, une circulaire encourage l'immigration pour réduire le poids du vote indépendantiste. L'Etat veut un élargissement du corps électoral pour les scrutins provinciaux. En remettant en cause le principe d'un corps électoral restreint, Paris rompt avec l'accord de NOUMEA (1998) avec la parole donnée aux aînés.

Les Kanaks vivent sur cet archipel depuis 3000 ans, avec des ancêtres originaires du Sud Est asiatique. La nouvelle Calédonie est un pays mélanésien avec de nombreux échanges maritimes.

Lorsque en 1774, le navigateur anglais accoste sur la grande terre, il estime la population à 100 000 personnes. Les Kanaks est un peuple d'horticulteurs, très racinaires et implantés dans un endroit, mais parfois mobile au gré des jachères.

L'arrivée des premiers européens vient déstabiliser ce monde avec un choc épidémiologique entraînant une chute importante de la population autochtone.

La France s'approprie ce territoire pour ravitailler ses bateaux dans le pacifique. Elle pense soumettre la population, ce qui est une erreur. Des territoires sont distribués à des éleveurs (venus d'Australie).

En 1863, l'Etat crée un bagne qui sous-entend une petite colonisation. Plusieurs fois le peuple KANAK se soulève, mais la répression est la seule réponse de l'Etat Français avec la création de réserve... Une première insurrection en 1878 subit des exécutions et une dispersion de la population qui compte 420 000 personnes.

À partir de 1887, le code de l'indigénat s'applique aux populations autochtones, les dépossédant de leurs terres, leur imposant le travail obligatoire, restrictions de circulation et du droit de propriété, taxes spécifiques, prison exil...

La colonisation s'accroît avec la culture du café, l'extraction du nickel, avec des travailleurs vietnamiens et indonésiens. Une exploitation du peuple KANAK s'effectue en réquisitionnant les adultes pour les récoltes, ce qui déclenche « la nuit coloniale ».

En 1942, les américains installent une base militaire et

traitent avec plus de considération le peuple Kanak. En 1944, De Gaulle annonce la libération des peuples colonisés.

L'indigénat stoppé en 1946, le corps électoral est ouvert aux KANAKS.

En 1953, est fondée l'union Calédoniens qui regroupe kanaks et petits blancs « Deux couleurs, un seul peuple ».

L'accès à l'école et aux études fait découvrir une autre société aux jeunes Kanaks. Plusieurs révoltes (les foulards rouges) et une culture KANAK, avec des danses, contes et littérature se développent.

La tension atteint son paroxysme en avril-mai 1988. De jeunes indépendantistes kanaks attaquent une gendarmerie sur l'île d'Ouvéa, tuant quatre gendarmes, avant de se réfugier dans une grotte en prenant vingt-trois personnes en otage. Entre les deux tours de l'élection présidentielle, le gouvernement de Jacques Chirac ordonne l'assaut de la grotte : les otages sont libérés, mais on compte 21 morts (19 Kanak et 2 militaires).

La paix est ramenée avec la signature à Paris des accords de Matignon-Oudinot le 26 juin 1988 par le RPCR, le FLNKS et l'Etat, un premier pas vers l'autonomie.

Dernièrement, le projet « d'indépendance en partenariat » est malmené et les forces politiques locales tentent de renouer avec le « pari de l'intelligence ».

*Ce résumé est extrait d'écrits de l'historienne Isabelle MERLE, auteure de plusieurs livres sur l'histoire du pacifique.*

**Yves PERRET**

## PALESTINE Le CHOC des MOTS, le POIDS des PHOTOS

**Il est toujours difficile en période de conflit de prendre position sans être taxé d'être dans un camp ou dans un autre. Pourtant la réalité et les chiffres sont là. A GAZA, en mai 2024, la famine ravage des milliers de familles, des enfants sont blessés ou tués. Lorsque le terme génocide est prononcé, il fait débat.**

De nombreux acteurs humanitaires dénoncent cette situation (ONG, ONU, Médecins, soignants, journalistes...) et certains pays commencent à réclamer un cessez le feu. Pourquoi les pays démocratiques ne prennent pas des résolutions contre cette non-assistance à un peuple en danger de mort.

Ce déni de guerre à une population innocente, est-ce que le géopolitique, l'économie ne cache pas des intérêts autres (réserve de pétrole dans les sous-sols du territoire palestinien, de gaz naturel...). Idem en Cisjordanie.

**Il y a non-assistance à un peuple en danger, l'urgence pour les démocrates est de restituer la solidarité avec le peuple palestinien. (Extrait d'un article de la revue « Vie Nouvelle »)**

**Yves PERRET**

## FRETSNCF... Un train peut en cacher un autre !

Suite à l'ouverture d'une procédure de la Commission européenne contre l'État français pour «aides d'État illicites et non conformes aux règles de la concurrence» au bénéfice de Fret SNCF, le Gouvernement français a présenté un plan de discontinuité de Fret SNCF. Autrement dit, un plan qui consacre la liquidation pure et simple de Fret SNCF.

Le fret ferroviaire fait l'objet de promesses depuis 20 ans. Les plans de relance se sont succédés. Mais ils étaient tous fondés sur une politique publique libérale (dérégulation, baisse des coûts) largement inspirée du mode routier. Du fait des spécificités ferroviaires, cette action publique s'est révélée totalement stérile.

De 2002 à 2018, les volumes transportés par le train sont passés de 50 milliards de tonnes·km (GTK) à seulement 33 GTK.

Pour chaque tonne abandonnée ou perdue par la SNCF, la moitié est allée directement sur la route. En effet, une distorsion de concurrence persiste avec le mode routier qui fait supporter ses coûts à la collectivité (infrastructures, pollution, etc.) et qui conduit les marchés à choisir le moins-disant social et environnemental.

La part modale du transport ferroviaire sur l'ensemble des marchandises transportées en France est passée de 14,6 % en 2002 à 10,7 % en 2021 (tout opérateur confondu), Fret SNCF assurait 50 % de ce total tout en ayant perdu plus de 10 000 emplois sur la même période !

Nos gouvernants se sont inclinés, alors que l'Allemagne pointée pour les mêmes raisons n'a rien changé de sa politique ferroviaire soutenant son principal prestataire : la DB

Fret SNCF a dû abandonner, depuis le 1er janvier 2024, 23 lignes, dont 15 sont déjà cédées et 7 autres viennent de l'être

avant l'été, de trains complets dédiés à un seul client soit :

▶ 30 % de ce trafic Fret et 20 % de son chiffre d'affaires total,

▶ « Accompagné » par la cession par la SNCF de 62 locomotives et de 500 cheminots sur

5 000 aux entreprises ferroviaires privées, (le privé peut être « concurrentiel » avec de « tels cadeaux »)

« Les déclarations de Clément Beaune, ancien ministre des transports ! »

Tout ceci, en opposition totale du réchauffement climatique et l'obligation qui devrait être la diminution des gaz à effet de serre : toujours plus de camions, voire de méga-camions...

Sans parler du fait que les privés du ferroviaire utilisent de vieilles locomotives allemandes diesel très polluantes circulant totalement sous lignes électrifiées !!

**La CGT propose un objectif de 25 % (au lieu des 10,7 % en 2021) de part modale pour le ferroviaire en 2050, en se basant sur les perspectives de hausse du trafic des marchandises projetées par le Gouvernement.**

Nous considérons que nous ne pouvons pas attendre la fin de la décennie pour voir les volumes transportés par le rail augmenter de manière significative et que nous ne pouvons pas une nouvelle fois, voir les objectifs repoussés de 10 ou 20 ans, compte tenu des enjeux environnementaux qui sont très largement documentés.

De fait, la neutralité carbone à l'horizon 2050, telle que reprise dans la Stratégie nationale bas carbone (SNBC), est inatteignable sans diminuer l'impact des transports.

Pour une reconquête du fer en service public, assuré par des agents à Statut public, c'est un des aspects citoyens de la population à exiger, y compris par les urnes...

Yves ROLLAND, Retraité SNCF

## ERREMENTS du marché électrique

EDF a pris la décision d'arrêter cinq réacteurs nucléaires le week-end des 13 et 14 avril 2024, en raison d'une forte baisse de la demande d'électricité. Une nécessité technique pour protéger le réseau de distribution de RTE.

Mais cette hausse de la production d'électricité issue des énergies renouvelables, combinée à une baisse importante de la demande peut aussi perturber le réseau, lequel doit en permanence conserver un équilibre parfait entre l'offre et la demande.

Ce week-end, les températures anormalement élevées ont anéanti les besoins de chauffage. La consommation nationale a chuté à des niveaux comparables à un dimanche de juillet. En parallèle, les parcs solaires ont tourné à haut régime, atteignant un pic à 10,7 GW dimanche 14 à 13h15. En conséquence, le prix de l'électricité sur le marché spot en France est resté négatif, plongeant à un minimum de -39,89 €/MWh.

En même temps, la réforme du marché électrique (voté le 11 avril 2024) à Bruxelles conforte la réforme libérale et boursière de la vente d'électricité. Elle supprime les tarifs réglementés source de dysfonctionnement du « Marché libre et non faussé ».

La suppression des Tarifs Régulés Vente Electricité se justifierait d'abord par des raisons économiques, selon les économistes libéraux pour qui le « Marché » doit tout régler !

Après le vote de cette réforme, le KWH reste un produit boursier très volatil. Son prix reste totalement étranger au coût de revient réel de la production d'un KWH.

En même temps, une loi qui étend le tarif régulé aux TPE et petites PME le 29 février 2024 a été votée. L'Union Européenne vient de supprimer ce tarif régulé par le vote du 11 mai 2024 !

Il faut attendre la mise en place des nouveaux acteurs, députés européens et français pour voir quel rapport de force va s'établir... !

**L'électricité est un service de première nécessité... DÉFENDONS LE !**

Bernard Delavault



## Quand l'austérité détruit nos Services publics : L'HEURE DE LA MOBILISATION A SONNÉ !

Reprenons la rue

Depuis des décennies, les services publics sont sans cesse remis en cause par les gouvernements. Alors que le constat désastreux des services publics est unanime, le gouvernement annonce un nouveau plan d'économie de 10, 20 voire 30 milliards d'euros. Au contraire du bon sens et de l'intérêt général, le service rendu aux usagers sera encore plus dégradé, comme les conditions de travail des salariés.

Le président de la République a dissous l'Assemblée Nationale, mais il ne renonce pas à sa réforme des services publics et de la fonction publique. L'extrême droite, si elle arrivait au pouvoir poursuivrait cette logique libérale.

### Les services publics jouent un rôle essentiel pour la cohésion sociale et le lien social.

La détérioration des services publics entraîne l'augmentation des inégalités et un sentiment d'abandon, avec des fermetures d'accès de proximité. C'est ce que les salariés et les usagers subissent également pour le service public de la communication, qui intègre les activités postales et des télécommunications

Depuis des années, la CGT FAPT alerte sur cet abandon qui engendre, la division des travailleurs, précarité, discriminations, qui petit à petit fait le lit de la propagation des idées d'extrêmes droites.

De nombreux usagers rencontrent des difficultés pour accéder au numérique que ce soit en termes de moyens, non accès à des terminaux, formation insuffisante ou en raison des réseaux défaillants.

Ces questions se posent tant sur la distribution du courrier ou des colis, que sur l'accessibilité bancaire ou la diffusion de la presse, que pour l'accès au téléphone, à internet.

### La communication doit sortir du secteur marchand et être un service public au service des usagers.

La communication représente un enjeu stratégique et déterminant du développement économique, industriel, social, culturel et démocratique, pour le plein emploi et le progrès social, constitutifs d'un développement environnemental et humain durable.

La création et la construction d'un service public de la communication pour répondre réellement à la satisfaction des besoins de la population sur l'ensemble du territoire passe par une appropriation publique des activités postales et de télécommunications.

Andrée Maitre



## INDECOSA CGT 01

L'année 2023 a été marquée, en termes de consommation par une forte inflation de 4,9 % alors qu'elle avait déjà représenté 5,2% en 2022. Les revenus des citoyens (salaires, pensions, minima sociaux) n'ayant pas été valorisés à hauteur de l'inflation, la hausse des prix induite a donc obligé la grande majorité des consommateurs à faire des choix dans les produits alimentaires notamment en réduisant les achats de fruits et légumes en diminuant la consommation de viande, en abandonnant le bio. L'énorme impact que l'inflation a eu sur le logement en général et sur le logement social en particulier.

INDECOSA CGT de l'Ain œuvre au quotidien pour obtenir l'amélioration des situations individuelles ou collectives à travers ses échanges avec des bailleurs sociaux et par l'action menée par nos représentants des locataires et nos administrateurs au sein de ces mêmes organismes.

A propos de logement, nous nous sommes portés acquéreur d'un logement pour le mettre à disposition d'un public fragile victime de violence intra-familiale (femmes et enfants), dans un dispositif de bailleur solidaire. La gestion de ce logement a été confiée à Habitat Humanisme.

Patricia MEDEVILLE

## Institut d'Histoire Sociale 01



En étant intégré dans le collectif «130 ans de la CGT pour 2025», les membres de l'IHS-01 ont déjà amorcé un recueil sur les congrès depuis la création de l'UD AIN.

Un album photos relatant les différentes actions et animations sur la dernière décennie sera réalisé avec les commentaires de divers militants.

En 2025, dans le cadre de l'anniversaire de notre organisation, une conférence définissant l'histoire sociale aura lieu avec des intervenants confédéraux.

Yves PERRET



## LSR-01

Depuis l'après-covid, il a Après la visite du musée de la mécanographie à Bourg, la journée détente de l'USR-CGT01 sera organisée le vendredi 20 septembre

2024 (les glaciaires, dinoplagne, Nantua)

Yves PERRET



## Un peu d'humour !

La fourmi, par haine du cafard et le pensant «sorcier», vota pour l'insecticide. Ils moururent tous, y compris le grillon qui s'était abstenu.

Si nous ne travaillons pas pour l'intérêt commun, c'est ensemble que nous périrons. Proverbe africain